

Objet : Education au territoire 2016-2017 : réponse à l'appel à projet de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme

La Présidente expose :

Depuis 2009, conscient de l'importance de l'éducation à l'environnement et au territoire dans le cadre d'un projet de Parc naturel régional, le SMBP a soutenu ou a engagé de nombreuses actions de préfiguration en direction des enfants et jeunes dans le cadre du temps scolaire mais également péri-scolaire ou extra-scolaire.

A partir de 2013, un programme pédagogique annuel a permis la mise en place de nombreux projets au sein des écoles maternelles et primaires du territoire. Ce programme s'est étoffé en 2015-2016 avec la labellisation du territoire en Parc naturel régional et ce sont 50 classes qui vont en bénéficier autour d'axes de travail très diversifiés ; ces séquences d'animations financées par le Parc se sont avérées parfaitement complémentaires aux apports enseignants en s'intègrent aux projets d'écoles.

Ces propositions éducatives sont renforcées par la mise en place de temps de formation à destination des équipes enseignantes et des intervenants du réseau (à l'occasion des animations pédagogiques d'octobre).

Les Accueils de Loisirs du territoire continuent également à être soutenus (sous la forme de réponse à appels à projets) dans leurs actions de sensibilisation à l'environnement et de découverte du territoire des Baronnies provençales.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme a lancé en 2016 un appel à projets visant à améliorer l'offre éducative locale en s'appuyant sur trois objectifs principaux :

- 1. Développer la qualité éducative des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ;
- 2. Favoriser la citoyenneté, l'engagement, la mobilité, l'implication des jeunes dans des projets collectifs ;
- 3. Mutualisation et fédération des initiatives locales.

Répondre à cet appel à projets permettrait de renforcer certaines actions prévues dans le cadre de la Mission Education au Territoire et à l'Environnement du Parc pour l'année scolaire 2016-2017. Cette enveloppe financière permettrait, en outre, de pallier une partie des incertitudes liées à l'attribution des financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce soutien de la DDCS concernerait les 3 actions Parc suivantes :

- Une aide à la formation mutualisée des animateurs et intervenants locaux (Centres de loisirs, TAPs, Atsem, animateurs environnement, etc.) ;
- Une participation à l'édition du Bulletin de liaison éducatif 2016 (« le Petit Baronnard ») ;
- La valorisation et le renforcement de projets pédagogiques « décroisonnés » s'adressant aux enfants dans tous leurs temps de vie (école, TAPs, Centres de loisirs, famille...).

La Présidente propose de répondre à l'Appel à Projets selon le Plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT € TTC	RECETTES	MONTANT € TTC
Actions de mutualisation et de développement de la qualité éducative locale	9 937	DDCS de la Drôme	7 950
		Autofinancement Pnr des Baronnies provençales	1 987
Total	9 937 €	Total	9 937 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de répondre à l'appel à projet 2016 de la DDCS de la Drôme

■ **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ